

## POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS 1991

# Un congé intégral pour 5 000 hauts fonctionnaires

Contrairement aux années précédentes, les hauts fonctionnaires de l'Etat auront cette année la latitude de consommer intégralement leur congé annuel. Cette mesure concerne également les hauts cadres des institutions militaires et paramilitaires.

La décision a été prise par le président de la République en personne, qui a signifié aux structures concernées de mettre en exécution cette décision, tout en fixant un délai de départ et de retour pour les personnes intéressées. A ce titre, le 15 juin a été fixé comme date d'entrée en vigueur de cette décision et

le 15 septembre comme dernier délai de reprise. Il est noté dans cette instruction du président de la République de «rejoindre son poste de travail en cas d'urgence».

On indique aussi qu'il leur ait permis de fractionner cette période de congé en deux parties, soit vingt et un ou neuf jours. A ce propos, il est à signaler que cette mesure est la première du genre depuis juin 1990. Pour rappel, depuis cette date, les hauts cadres de l'Etat toutes catégories fonctionnelles confondues n'ont bénéficié que d'une vingtaine de jours de congé annuel. Dans certains cas, une quinzaine de

jours seulement avaient été accordés. Mesure dictée par la situation sécuritaire qui prévalait à l'époque et également par la multiplication des rendez-vous électoraux.

Pour l'année 2006, la situation a évolué positivement au profit des fonctionnaires.

L'amélioration de la situation sécuritaire, mais également «la volonté des pouvoirs publics, à leur tête le premier magistrat du pays, de donner à la vie publique un fonctionnement normal étaient à l'origine de cette décision».

Et pourtant, explique-t-on, «des rendez-vous importants sont attendus à comp-

ter de septembre prochain, et ce, tant sur les plans politique que social». On peut citer à ce titre la préparation du référendum constitutionnel prévu avant la fin de l'année en cours, la mise en place des structures spéciales pour peaufiner la préparation des échéances électorales prévues en 2007, mais aussi la rentrée sociale avec un calendrier chargé pour le monde du travail avec la tenue de la tripartite et du sommet lié au pacte économique et social. Le nombre des cadres fonctionnaires concernés par cette mesure est près de 5000, indique-t-on.

**Abder Bettache**

### ITALIE

## Arrestation de 5 Algériens soupçonnés de terrorisme

Cinq Algériens soupçonnés d'être des terroristes islamistes ont été arrêtés dans la nuit de jeudi à vendredi dans le nord de l'Italie, ont déclaré les autorités.

Tous les cinq ont été arrêtés sous l'inculpation de "terrorisme international" introduite en Italie après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

Le programme du groupe prévoyait "la préparation et l'exécution d'actions terroristes ou violentes en Italie ou à l'étranger contre des gouvernements des forces militaires, des institutions et des civils dans le cadre du djihad", ont indiqué les enquêteurs au cours d'une conférence de presse.

Quatre des suspects ont été arrêtés sur ordre du parquet de Venise alors qu'ils s'approprièrent à rejoindre l'Algérie et l'Irak pour y mener des opérations, a précisé le ministre de l'Intérieur Giuliano Amato.

"L'opération des carabinieri qui a conduit à l'arrestation cette nuit de quatre personnes accusées d'appartenance au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) est d'une grande importance", a-t-il dit.

"Cette opération a permis d'identifier et de démanteler une cellule subversive dont les membres étaient prêts à rejoindre l'Algérie et l'Irak avec des tâches directement opérationnelles", a

ajouté M. Amato. "C'est un signe supplémentaire de la nécessité de maintenir un maximum de surveillance sur la présence en Italie de groupes liés au terrorisme et dont les tâches ne seraient pas uniquement logistiques mais également opérationnelles", a conclu le ministre. Les quatre personnes arrêtées sur ordre du parquet de Venise sont Khaled As, 30 ans, Ali Touati, 32 ans, Farid Gaad, 35 ans et Nabil Gaad, 24 ans.

Le cinquième Algérien, Allal Mandi, a été arrêté dans le nord de l'Italie à la suite d'un mandat du parquet de Naples, selon l'agence Ansa. Les cinq sont accusés de financement du GSPC,

un groupe créé en 1998 en Algérie par des dissidents du Groupe islamique armé (GIA) et affilié à Al-Qaïda. Ils sont aussi accusés d'avoir cherché à enrôler de nouveaux militants et de trafic de fausses pièces d'identité et de faux permis de séjour.

De nombreuses perquisitions ont également été effectuées sur tout le territoire national dans le cadre de cette enquête dirigée par le parquet de Venise.

Les forces de sécurité italiennes procèdent régulièrement à des arrestations de terroristes présumés, soupçonnés notamment d'appartenir au GSPC ou de lui apporter un soutien logistique.

## TIZI-OUZOU

# Le meurtre des Genêts élucidé

Le meurtre du jeune Toutah Mohamed, le 8 mars de l'année en cours en plein jour, devant le CHU Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, est élucidé au terme d'une minutieuse enquête de la police judiciaire de Tizi-Ouzou. Le meurtre qui a fait beaucoup de bruit en son temps – on se rappelle que des barricades furent dressées avec des troncs d'arbres et des pneus incendiés, que la circulation fut interrompue sur la rue Lamali et que des commerces ont baissé rideau à proximité des Genêts. Le meurtre qui a donc soulevé tout ce remous, est entré, sept mois après le drame, dans la phase décisive de l'instruction judiciaire avec la mise sous mandat de dépôt de trois présumés assassins et complices.

Les incidents suscités à cette occasion par quelques délégués des aroch avaient pour but, disait-on, de protester contre "l'indifférence des policiers qui ne seraient pas intervenus au moment des faits qui se déroulaient sous leurs yeux et contre l'insécurité en général qui, soit dit en passant, ne date pas du jour de ce drame. Elle n'est pas non plus un phénomène particulier à la région, comme le soulignent les autorités concernées à chaque fois qu'elles en ont l'occasion.

Tout ce que l'on peut enregistrer comme vols, agressions, kidnappings, hold-up, faux-barrages et rackets s'ils constituent des méfaits inconnus jusqu'à l'émergence du terrorisme dans la wilaya au milieu de la décennie 90 ne remontent pas à l'assassinat du jeune Toutah. Un autre jeune du quartier employé d'une clinique dentaire à proximité de l'hôpital fut assassiné quelque temps avant et dans les parages par des assaillants pour une chaîne en or, d'autres encore l'ont été le long de la piste derrière les Genêts sans oublier le bijoutier tué par un couple de voyous dans son magasin. Tout cela bien avant l'assassinat du jeune Toutah sans aucun mouvement de protestation.

Sans omettre aussi de signaler que tous les milieux qui entretiennent l'insécurité, les dealers, les proxénètes, les lieux de débauche, le gang de véhicules, les kidnappings d'industriels...

Il est vrai que l'on accuse souvent, à ce propos, les services de sécurité de fomenter tous ces événements tantôt par vengeance vis-à-vis de la population trop hostile au pouvoir, tantôt en vue de susciter le retour de la Gendarmerie. Par contre, l'on oublie trop facilement les empêchements d'opérer auxquels se heurtent les agents de la Sûreté nationale. On oublie également leur dépit et le désarroi devant les non-lieux et les relaxes dont bénéficient des inculpés dont la culpabilité est notoire.

La protection intéressée dont jouissaient les milieux cités plus haut auxquels il faut joindre les trabendistes dont feraient partie les meurtriers de Toutah ainsi que l'hostilité notamment de la jeunesse vis-à-vis des services de sécurité ont pour conséquence de freiner l'ardeur des policiers obligés de tenir compte de la nouvelle situation créée par les événements du Printemps noir, contraints de justifier la légitimité juridique de leurs faits et gestes.

**B. T.**

## BOURAOUI-BELHADEF

### (JIJEL)

## Assassinat d'un ex-garde communal

Un ex-garde communal habitant la localité de Tahouna, dans la commune de Bouraoui Belhadef (60 km au sud-est de Jijel) a été assassiné mercredi soir au pas de la porte de sa maison, peu après la prière d'El Icha.

Selon des témoignages, la victime répondant au nom de Makhlof Boudjemaâ, âgée de 58 ans et ayant huit enfants à charge, a été mortellement blessée par un groupe terroriste constitué de huit éléments qui, aussitôt son forfait accompli a pris la fuite en direction du maquis de la région.

Cet attentat serait l'œuvre du Groupe salafiste libre (GSL) que conduisait le sinistre Abou Oummaier, tué en mai dernier lors de l'opération militaire de Sedat.

**F. M.**

### AFFAIRE DU PARRICIDE D'ATH-ZIKKI

## Mort ou évasion de l'assassin ?

L'affaire du parricide d'Ath-Zikki qui continue de défrayer la chronique locale et régionale a connu un surprenant rebondissement. L'auteur du crime crapuleux qui s'est réfugié dans une grotte incrustée sur une paroi rocheuse au lendemain de son crime, n'a plus donné signe de vie depuis dimanche après-midi, septième jour de son escapade. Est-il mort après avoir ingurgité des aliments après sept jours de jeun, s'est-il enfui à la faveur de la nuit après avoir retrouvé des forces ou est-ce une ruse de sa part pour faire baisser la vigilance et redescendre par la suite, d'autant que les éléments de la garde communale qui assuraient jusque-là la surveillance des lieux auraient reçu ordre de décamper ? Autant de questions qui resteront sans réponse tant que

l'on se résout à ne pas dépêcher sur place des spécialistes de l'escalade afin de s'enquérir de la situation. Pour rappel, les habitants du village Berkis qui surplombe le site à 200 m de là et dont les femmes et les enfants étaient terrorisés par ce qui se passait devant leur maison, avaient exigé des autorités par le canal des élus locaux de mettre un terme à cette affaire en livrant le criminel à la justice.

En effet, l'absence d'une intervention rapide des forces de l'ordre a intrigué la population donnant ainsi libre cours à toutes les supputations. De son côté, le maire d'Ath-Zikki a saisi le wali en date du 17 juillet.

Entre-temps, les villageois qui étaient confrontés à un problème humanitaire se sont résolus, après concertation avec certains

élus, à approvisionner en eau et lait le criminel au risque d'être accusés de non-assistance à personne en danger si jamais l'assassin qui en était à son septième jour de jeun mourrait de déshydratation, d'autant qu'il avait lancé un véritable SOS après l'infructueuse intervention des pompiers.

La situation a fait sortir de leurs gonds l'ensemble des villages de la commune qui s'apprennent, selon nos sources, à rendre publique une déclaration mettant dans ce cas précis les autorités compétentes devant leurs responsabilités.

Une démarche qu'ils craignent de voir dévoyée de son sujet prévenant une éventuelle instrumentalisation de ce cas isolé dans la conjoncture que traverse actuellement la région : "C'est pour cela que nous ne

voulons à aucun prix que notre démarche fasse l'objet d'une interprétation fallacieuse" prévient à cet effet un membre de comité de village. Ainsi, douze jours après le meurtre, cette affaire n'a pas encore connu son épilogue.

Pis, on ne sait pas encore ce qu'il est advenu de l'assassin qui n'a plus donné signe de vie depuis six jours. La seule manière de le savoir étant d'investir les lieux, l'on se demande à qui profite ce suspense.

Des citoyens, à l'image de ce spéléologue algérien, ont proposé de se porter volontaires pour cette mission qui relève raisonnablement des compétences des unités spéciales des services de sécurité. Mais, faudra-t-il encore avoir l'aval des autorités.

**S. Hammoum**